



Front des luttes

## COMMUNIQUE

### À l'offensive pour construire l'avenir !

Le Front des luttes du Front de gauche a tenu le 11 décembre 2013 une conférence de presse à la Bourse du travail de Paris, sur la situation de l'emploi, des libertés syndicales et des luttes sociales.

Étaient présents comme intervenants, des membres du collectif du Front des luttes, **des syndicalistes** d'Alcatel, du commerce, de la fonction publique ainsi que des élus du Front de gauche comme **Marie-George Buffet, députée et Annie David, sénatrice**.

Cette conférence de presse, ayant pour objet de faire un point sur la situation socio-économique et politique, de remettre en perspective certaines propositions du Front de gauche, s'inscrivait également dans les campagnes sur « le coût du capital » et pour une révolution fiscale .

A partir de la situation que vivent les salariés d'Alcatel qu'a détaillée **Hervé Radureau** (CGT Alcatel), confrontés à leur 6<sup>e</sup> plan de restructuration et de licenciements en 7 ans, **Marie-George Buffet** a mis en exergue les stratégies financières des entreprises au nom d'une pseudo compétitivité. Elle a redit la détermination de son groupe de réactiver la loi visant à interdire les licenciements boursiers et les suppressions d'emplois abusives. Cette proposition de loi, comme d'autres, est conçue comme un point d'appui au service des salariés et de leurs syndicats face à la déferlante actuelle des plans de casse de l'emploi.

A cet effet, le Front des luttes impulse un travail d'élaboration d'une proposition de loi remaniée, car percutée par la loi dite à tort de « sécurisation de l'emploi », intégrant l'enjeu de droits et pouvoirs nouveaux (droit de « veto suspensif », droit de préemption, de reprise des entreprises par les salariés...)

**Les syndicalistes de Roanne**, injustement condamnés par la justice pour des faits s'étant déroulés dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites de Sarkozy en 2010, ont rappelé, par la voix de **Serge Lenoir**, l'acharnement judiciaire dont ils sont l'objet. Celui-ci a été jusqu'à assimiler ces syndicalistes à des criminels leur imposant de se soumettre à des tests ADN.

**Annie David, rapporteuse de la loi sur l'amnistie sociale** pour le Front de gauche, le 16 mai dernier, au Sénat a assuré au mouvement syndical et associatif le plein engagement des parlementaires du Front de gauche à remettre cette proposition de loi sur la table.

Il a été de nouveau dénoncé, au cours de cette conférence de presse, le comportement pitoyable du gouvernement et de la majorité qui ont refusé de débattre et d'adopter la proposition de loi sur l'amnistie sociale à l'Assemblée nationale, alors qu'elle avait été adoptée au Sénat.

Dans l'attente du résultat du délibéré (17/12) du jugement de la Cour d'appel de Roanne, où **nous souhaitons une relaxe pleine et entière, le Front des luttes s'engage à continuer à soutenir les « 5 de Roanne »** et à ne rien lâcher sur la question fondamentale des libertés syndicales.

Point n'est besoin de longs développements pour affirmer que notre société est secouée par des débats qui portent des enjeux liés à des choix de civilisation.

Il en est ainsi des velléités visant à généraliser le travail du dimanche et étendre celui de nuit dans les commerces des grandes villes.

**Karl Ghazi, de l'US CGT Commerce de Paris**, membre du CLIC.P, a, dans son intervention, pointé la position contradictoire du patronat qui déplore le « coût du travail » la semaine mais, est prêt à le renchérir le week-end... aux fins d'améliorer la profitabilité !

Il a été rappelé, à juste titre, que le salariat du Commerce est majoritairement féminin, à qui on octroie des rémunérations mensuelles entre 600 et 800 euros sur la base du Smic horaire à temps partiel.

Cette question, qui cache à peine une opération de déréglementation sociale d'envergure, mérite un débat sérieux, sans raccourci, ni surenchère, associant l'ensemble des acteurs concernés.

C'est l'engagement du Front des luttes en appui de sa déclaration publique sur le sujet du 6 novembre 2013.

Face à la désespérance sociale liée à la casse des emplois, aux déceptions consécutives aux reniements de l'actuel pouvoir et au regard de celles et ceux qui ne renoncent pas à des changements profonds, une des réponses essentielles est la construction d'un rapport de forces combinant mobilisations et propositions alternatives.

Pour le Collectif du Front des luttes

Didier Le Reste

Paris, le 13 décembre 2013.